

CMF - FÉDÉRATION MUSICALE DE L'AIN

Association Populaire d'Education Culturelle régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901

Affiliée à la Confédération Musicale de France, agréée par Jeunesse et Sports

Siège social : FMA Centre Culturel – 66 rue du Comte de Montrevel - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Secrétariat: FMA Cité administrative – Place de la Résistance - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Tél: 04.74.25.66.12

E.MAIL : fed.musicale.ain@orange.fr Site Internet : <http://fed-musicale-ain.opentalent.fr>

ATTESTATION

Nous soussignés, Patrice MORANDAS, Président de la Fédération Musicale de l'Ain, et Loïs PALLOT, Directeur,

attestons que

l'élève *BECHE Oscar*

de *Ensemble Musical de Lagnieu*

s'est présenté à **L'EXAMEN DÉPARTEMENTAL FIN DE CYCLE I - 2024**

et a obtenu **l'Unité de Valeur « FORMATION MUSICALE »**.

Note : *12,09 /20*

Mention : *Assez Bien*

Résultat : *Admis(e) en cycle II*

Pour valoir ce que de droit.

Fait à Montrevel-en-Bresse

Le 17 juin 2024

Le Président



Patrice MORANDAS

Le Directeur



Loïs PALLOT

CMF - FÉDÉRATION MUSICALE DE L'AIN

Association Populaire d'Education Culturelle régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901

Affiliée à la Confédération Musicale de France, agréée par Jeunesse et Sports

Siège social : FMA Centre Culturel – 66 rue du Comte de Montrevel - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Secrétariat: FMA Cité administrative – Place de la Résistance - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Tél: 04.74.25.66.12

E.MAIL : fed.musicale.ain@orange.fr Site Internet : <http://fed-musicale-ain.opentalent.fr>

ATTESTATION

Nous soussignés, Patrice MORANDAS, Président de la Fédération Musicale de l'Ain, et Loïs PALLOT, Directeur,

attestons que

l'élève *BELIN Hugo*

de *Ensemble Musical de Lagnieu*

s'est présenté à **L'EXAMEN DÉPARTEMENTAL FIN DE CYCLE I - 2024**

et a obtenu **l'Unité de Valeur « FORMATION MUSICALE »**.

Note : *10,87 / 20*

Mention : *Assez Bien*

Résultat : *Admis(e) en cycle II*

Pour valoir ce que de droit.

Fait à Montrevel-en-Bresse

Le 17 juin 2024

Le Président



Patrice MORANDAS

Le Directeur



Loïs PALLOT

CMF - FÉDÉRATION MUSICALE DE L'AIN

Association Populaire d'Education Culturelle régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901

Affiliée à la Confédération Musicale de France, agréée par Jeunesse et Sports

Siège social : FMA Centre Culturel – 66 rue du Comte de Montrevel - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Secrétariat: FMA Cité administrative – Place de la Résistance - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Tél: 04.74.25.66.12

E.MAIL : fed.musicale.ain@orange.fr Site Internet : <http://fed-musicale-ain.opentalent.fr>

ATTESTATION

Nous soussignés, Patrice MORANDAS, Président de la Fédération Musicale de l'Ain, et Loïs PALLOT, Directeur,

attestons que

l'élève *BOULLARD Arthur*

de *Ensemble Musical de Lagnieu*

s'est présenté à **L'EXAMEN DÉPARTEMENTAL FIN DE CYCLE I - 2024**

et a obtenu **l'Unité de Valeur « FORMATION MUSICALE »**.

Note : *14,66 /20*

Mention : *Bien*

Résultat : *Admis(e) en cycle II*

Pour valoir ce que de droit.

Fait à Montrevel-en-Bresse

Le 17 juin 2024

Le Président



Patrice MORANDAS

Le Directeur



Loïs PALLOT

CMF - FÉDÉRATION MUSICALE DE L'AIN

Association Populaire d'Education Culturelle régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901

Affiliée à la Confédération Musicale de France, agréée par Jeunesse et Sports

Siège social : FMA Centre Culturel – 66 rue du Comte de Montrevel - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Secrétariat: FMA Cité administrative – Place de la Résistance - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Tél: 04.74.25.66.12

E.MAIL : fed.musicale.ain@orange.fr Site Internet : <http://fed-musicale-ain.opentalent.fr>

ATTESTATION

Nous soussignés, Patrice MORANDAS, Président de la Fédération Musicale de l'Ain, et Loïs PALLOT, Directeur,

attestons que

l'élève *CHAPILLON Laureline*

de *Ensemble Musical de Lagnieu*

s'est présenté à **L'EXAMEN DÉPARTEMENTAL FIN DE CYCLE I - 2024**

et a obtenu **l'Unité de Valeur « FORMATION MUSICALE »**.

Note : *14,68 /20*

Mention : *Bien*

Résultat : *Admis(e) en cycle II*

Pour valoir ce que de droit.

Fait à Montrevel-en-Bresse

Le 17 juin 2024

Le Président



Patrice MORANDAS

Le Directeur



Loïs PALLOT

CMF - FÉDÉRATION MUSICALE DE L'AIN

Association Populaire d'Education Culturelle régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901

Affiliée à la Confédération Musicale de France, agréée par Jeunesse et Sports

Siège social : FMA Centre Culturel – 66 rue du Comte de Montrevel - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Secrétariat: FMA Cité administrative – Place de la Résistance - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Tél: 04.74.25.66.12

E.MAIL : fed.musicale.ain@orange.fr Site Internet : <http://fed-musicale-ain.opentalent.fr>

ATTESTATION

Nous soussignés, Patrice MORANDAS, Président de la Fédération Musicale de l'Ain, et Loïs PALLOT, Directeur,

attestons que

l'élève *DERVIEUX Margaux*

de *Ensemble Musical de Lagnieu*

s'est présenté à **L'EXAMEN DÉPARTEMENTAL FIN DE CYCLE I - 2024**

et a obtenu **l'Unité de Valeur « FORMATION MUSICALE »**.

Note : *10,07 /20*

Mention : *Assez Bien*

Résultat : *Admis(e) en cycle II*

Pour valoir ce que de droit.

Fait à Montrevel-en-Bresse

Le 17 juin 2024

Le Président



Patrice MORANDAS

Le Directeur



Loïs PALLOT

CMF - FÉDÉRATION MUSICALE DE L'AIN

Association Populaire d'Education Culturelle régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901

Affiliée à la Confédération Musicale de France, agréée par Jeunesse et Sports

Siège social : FMA Centre Culturel – 66 rue du Comte de Montrevel - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Secrétariat: FMA Cité administrative – Place de la Résistance - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Tél: 04.74.25.66.12

E.MAIL : fed.musicale.ain@orange.fr Site Internet : <http://fed-musicale-ain.opentalent.fr>

ATTESTATION

Nous soussignés, Patrice MORANDAS, Président de la Fédération Musicale de l'Ain, et Loïs PALLOT, Directeur,

attestons que

l'élève *HONORE Nathan*

de *Ensemble Musical de Lagnieu*

s'est présenté à **L'EXAMEN DÉPARTEMENTAL FIN DE CYCLE I - 2024**

et a obtenu **l'Unité de Valeur « FORMATION MUSICALE »**.

Note : *10,53 /20*

Mention : *Assez Bien*

Résultat : *Admis(e) en cycle II*

Pour valoir ce que de droit.

Fait à Montrevel-en-Bresse

Le 17 juin 2024

Le Président



Patrice MORANDAS

Le Directeur



Loïs PALLOT

CMF - FÉDÉRATION MUSICALE DE L'AIN

Association Populaire d'Education Culturelle régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901

Affiliée à la Confédération Musicale de France, agréée par Jeunesse et Sports

Siège social : FMA Centre Culturel – 66 rue du Comte de Montrevel - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Secrétariat: FMA Cité administrative – Place de la Résistance - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Tél: 04.74.25.66.12

E.MAIL : fed.musicale.ain@orange.fr Site Internet : <http://fed-musicale-ain.opentalent.fr>

ATTESTATION

Nous soussignés, Patrice MORANDAS, Président de la Fédération Musicale de l'Ain, et Loïs PALLOT, Directeur,

attestons que

l'élève *MASSON Emilie*

de *Ensemble Musical de Lagnieu*

s'est présenté à **L'EXAMEN DÉPARTEMENTAL FIN DE CYCLE I - 2024**

et a obtenu **l'Unité de Valeur « FORMATION MUSICALE »**.

Note : *12,33 /20*

Mention : *Assez Bien*

Résultat : *Admis(e) en cycle II*

Pour valoir ce que de droit.

Fait à Montrevel-en-Bresse

Le 17 juin 2024

Le Président



Patrice MORANDAS

Le Directeur



Loïs PALLOT

CMF - FÉDÉRATION MUSICALE DE L'AIN

Association Populaire d'Education Culturelle régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901

Affiliée à la Confédération Musicale de France, agréée par Jeunesse et Sports

Siège social : FMA Centre Culturel – 66 rue du Comte de Montrevel - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Secrétariat: FMA Cité administrative – Place de la Résistance - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Tél: 04.74.25.66.12

E.MAIL : fed.musicale.ain@orange.fr Site Internet : <http://fed-musicale-ain.opentalent.fr>

ATTESTATION

Nous soussignés, Patrice MORANDAS, Président de la Fédération Musicale de l'Ain, et Loïs PALLOT, Directeur,

attestons que

l'élève *MENGOZZI Lucile*

de *Ensemble Musical de Lagnieu*

s'est présenté à **L'EXAMEN DÉPARTEMENTAL FIN DE CYCLE I - 2024**

et a obtenu **l'Unité de Valeur « FORMATION MUSICALE »**.

Note : *16,15 /20*

Mention : *Très Bien*

Résultat : *Admis(e) en cycle II*

Pour valoir ce que de droit.

Fait à Montrevel-en-Bresse

Le 17 juin 2024

Le Président



Patrice MORANDAS

Le Directeur



Loïs PALLOT

CMF - FÉDÉRATION MUSICALE DE L'AIN

Association Populaire d'Education Culturelle régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901

Affiliée à la Confédération Musicale de France, agréée par Jeunesse et Sports

Siège social : FMA Centre Culturel – 66 rue du Comte de Montrevel - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Secrétariat: FMA Cité administrative – Place de la Résistance - 01340 MONTREVEL EN BRESSE

Tél: 04.74.25.66.12

E.MAIL : fed.musicale.ain@orange.fr Site Internet : <http://fed-musicale-ain.opentalent.fr>

ATTESTATION

Nous soussignés, Patrice MORANDAS, Président de la Fédération Musicale de l'Ain, et Loïs PALLOT, Directeur,

attestons que

l'élève *TREFFORT Antoine*

de *Ensemble Musical de Lagnieu*

s'est présenté à **L'EXAMEN DÉPARTEMENTAL FIN DE CYCLE I - 2024**

et a obtenu **l'Unité de Valeur « FORMATION MUSICALE »**.

Note : *10,18/20*

Mention : *Assez Bien*

Résultat : *Admis(e) en cycle II*

Pour valoir ce que de droit.

Fait à Montrevel-en-Bresse

Le 17 juin 2024

Le Président



Patrice MORANDAS

Le Directeur



Loïs PALLOT